

logo not found or type unknown

Title Écoles et universités dans l'Égypte actuelle / par J. Jomier, O.P.
MIDÉO : Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales du Caire
Contained in / Direction : Georges Shehata Anawati, (puis) Régis Morelon, (puis)
Emilio Platti, (puis) Emmanuel Pisani, (puis) Dennis Halft
Volume 2 (1955)
pages 135-160
URL <https://ideo.diamondrda.org/manifestation/66497>

ECOLES ET UNIVERSITES DANS L'EGYPTE ACTUELLE

par

J. Jomier, O.P.

En 1955, environ la moitié des petits Egyptiens et des petites Egyptiennes en âge d'aller en classe aura pris place sur les bancs des écoles primaires¹. En 1968, les projets gouvernementaux prévoient que

- (1) Cet article s'appuie d'une part sur des conversations avec des professeurs et des étudiants égyptiens, sur des lectures d'articles de presse et d'autre part sur quelques livres très documentés qui ont paru ces dernières années et dont voici les titres et l'analyse sommaire :

Le Bulletin culturel publié par le département des relations culturelles occidentales (République d'Egypte, Ministère de l'Instruction publique, Direction générale des affaires culturelles), in 8°, Le Caire.

Quatre tomes ont été lancés dans le public :

No. 1, juillet 1952, V-68 pp., 8 planches.

No. 2, janvier 1953, V-95 pp.

No. 3-4 (jumelés), juil. 53- janv. 54, IV-132 pp.

No. 5, était à l'impression en juin 1955.

Ce bulletin paraît en français et en anglais dans deux éditions différentes qui toutes deux sont la traduction de l'édition arabe :

Al-nashra al-thaqāfiyya (wizārat al-ma'ārif al-'omūmiyya, al-idārat al-ʿamma lil-thaqāfa, mūrāqabat al-ta'āwon al-thaqāfi al-gharbi) tome I, juil. 52, III-132 pp. tome II, janv. 53, IV-134 pp. - tomes III et IV jumelés, épuisés - tome V, juil. 54, 154 pp.

Les références à ces ouvrages seront introduites par les mots *Bulletin* (pour l'éd. en français) ou *Nashra* (éd. arabe), suivis du tome (chiffre romain) et de la page (chiffre arabe).

L'on trouve, dans ces ouvrages, des renseignements sur les activités culturelles de l'Egypte durant les mois précédents (*Bulletin* I, 63-68, planches). On y lit des rapports sur les échanges culturels de l'Egypte avec les pays occidentaux, la collaboration avec l'UNESCO, les instituts égyptiens à l'étranger, le Centre universitaire méditerranéen de Nice, la chaire de littérature arabe à l'université d'Athènes (*id.* I, 34-39; II, 58-62. - *Nashra* V, 33-41). Deux notes sont relatives au centre d'éducation de base, ouvert sous les auspices de l'UNESCO pour les pays de la Ligue arabe à Sirs el-Liyān, Egypte (*id.* I, 43-48; II, 63-77).

Une liste fournit les noms des instituts scientifiques égyptiens en Egypte (*Bulletin* I, 20-22); des notes sur les principaux d'entre eux donnent de plus amples détails. Voir :

la totalité de la jeunesse pourra être accueillie dans les écoles primaires qui se créent chaque jour suivant un plan méthodique. Un système

-
- Institut Fouad Ier du désert (*id*, I, 23-33),
 - Conseil national Fouad Ier pour les recherches, - orienté vers l'amélioration des techniques traditionnelles, ou les applications des sciences industrielles vues dans des perspectives de développement économique (*id*, II, 15-19),
 - l'Académie de langue arabe du Caire (*id*, III, 64-71),
 - l'Institut d'Egypte (*Nashra* V, 45-56).

De longues monographies, pourvues de statistiques, y compris les chiffres des étudiants étrangers les fréquentant, sont consacrées aux universités d'Egypte :

- l'ensemble scolaire et universitaire d'al-Azhar (*Bulletin* I, 13-19; assez rapide),
- l'Université d'Etat du Caire (anciennement Fouad Ier) dans *Bulletin* II, 20-51.
- l'Université d'Etat d'Alexandrie (anciennement Farouk), *id*, III, 72-102,
- l'Université d'Etat de 'Ain Shams (Héliopolis, banlieue N.-E. du Caire - anciennement Ibrahim) dans *Nashra* V, 57-113.

Les textes de lois portant sur la réorganisation des enseignements primaires et secondaires, avec un commentaire officiel du ministre de l'instruction publique et une présentation de la réforme actuelle, se trouvent dans *Bulletin* III, 1-63.

Une décentralisation des services de l'instruction publique va être réalisée; des organismes provinciaux jouiront d'une certaine autonomie administrative pour les affaires scolaires.

Ta'lim al-marḥala al-ūla fi-Miṣr, grand in 80, le Caire 1954, 165 pp. plus 39 déliants.

Ce recueil a été publié à l'occasion du Congrès de l'enseignement gratuit et obligatoire des états arabes, tenu en décembre 1954 et janvier 1955 sous les auspices de la section des états arabes au sein de l'UNESCO. Le titre signifie: "L'enseignement du premier degré en Egypte". L'ouvrage est bourré de statistiques, fournit les divers programmes des enseignements primaires et élémentaires qui ont été appliqués en Egypte depuis 1875 jusqu'à maintenant; il donne les chiffres des budgets, parle des établissements formant les professeurs ou instituteurs etc... C'est un dossier capital, impossible à résumer. Nous l'utiliserons abondamment dans la suite de cet article. Les citations seront introduites par l'abréviation *Ta'lim*.

Rappelons également que la section culturelle de la Ligue arabe publie une sorte d'annuaire sur l'activité scolaire et universitaire des pays arabes y compris l'Afrique du Nord. Le tome quatrième est le plus récent que nous ayons eu sous les yeux. En voici le titre:

Abū Khaldūn Sāṭi' al-Ḥoṣri, *Hawliyyat al-thaqāfa al-ʿarabiyya, al-sana al-rābi'a*, le Caire 1954, grand in 80, XV-565 pp. Sur l'Egypte, voir les pp. 205-323. Le volume suivant est actuellement en préparation (renseignement de juin 1955).

d'enseignement technique post-scolaire est en train d'être mis sur pied. Quant aux cycles secondaires et universitaires, en plein développement eux-aussi, ils permettent à l'Egypte de former dès maintenant les cadres dont elle a besoin. La langue arabe retrouve une vitalité dont les pessimistes la croyaient incapable; et l'expérience actuelle de l'Egypte est suivie avec attention par ceux des pays arabes qui, cherchant leur voie, regardent vers le Caire.

Ce simple énoncé des faits force l'admiration; que l'on songe à ce qui existait il y a cinquante ans au bord du Nil, que l'on songe au nombre des analphabètes encore si considérable parmi les adultes. Une transformation prodigieuse est en train de s'opérer. Elle est le résultat des très gros efforts déployés par les milieux nationalistes dès le temps de l'occupation anglaise, contre vents et marées, puis poursuivis avec un regain d'ardeur par le nouveau régime. Un tel essor de l'enseignement aura de toute façon des conséquences capitales pour l'Egypte et les pays voisins. Le résultat ne peut qu'être bienfaisant si comme tout le laisse espérer, ce prodigieux développement s'accompagne d'une recherche constante de programmes adaptés, d'une modernisation continue du pays et d'une formation civique et morale appropriée.

Le présent article voudrait dégager les principaux traits de cette renaissance scolaire et universitaire. La première partie s'attachera plutôt à présenter le côté matériel des faits. Les dernières pages essaieront

Le tome IV concerne l'année scolaire 1952-53. Voici l'énumération des principaux documents qu'il contient sur l'Egypte: tout d'abord les lois scolaires de 1953 et un commentaire officiel du ministère de l'instruction publique (différent du commentaire de *Bulletin III-IV*) où il est bien souligné que la science est l'arme des temps modernes pour la renaissance des pays (cf. p. 238). Tous doivent prendre part à l'essor actuel afin qu'aucun Egyptien ne reste à l'écart, étranger à cette évolution. Un long exposé présente les modifications qui ont été apportées à l'organisation des universités (p. 251-286); elles sont à compléter par l'additif des pp. 534-536. La suite est consacrée à des statistiques (pp. 286-308), puis à la loi réorganisant le mouvement scout en Egypte, puis à la détermination des conditions à remplir pour obtenir un permis de fouilles archéologiques en Egypte (pp. 318-320), enfin à l'accord culturel passé entre le Brésil et l'Egypte.

Bien qu'il ne s'agisse plus de l'Egypte, signalons encore une vue d'ensemble très instructive sur les colonies arabes en pays non-musulmans et leurs activités culturelles (pp. 472-489, 500-510); une autre sur les études arabes en pays musulmans non-arabes (pp. 511-517). Enfin, quelques pages parlent de la place des études d'arabe dans l'enseignement des pays étrangers (comme par ex. la France avec la liste des lycées où existent des cours de cette langue, les universités qui ont des chaires d'arabe, etc... - pp. 518-531).

Les renvois à cet ouvrage seront introduits par le mot *Hawliyya*.

d'aborder l'aspect qualitatif de certains résultats obtenus. En soulignant les difficultés auxquelles les réformateurs ont à faire face, elles permettront, nous l'espérons, de mieux apprécier la grandeur de leur tâche, passée, présente et future.

* * *

Remarque préliminaire

Tout d'abord, une remarque préliminaire: l'Egypte apparaît de plus en plus comme un pôle qui attire les pays arabes voisins, et, en ce qui touche la culture musulmane, les pays musulmans. Les écoles d'Egypte, les universités du Caire et d'Alexandrie reçoivent un contingent notable d'étudiants venant de toutes ces régions, spécialement des palestiniens, des soudanais, des séoudiens et des lybiens; les rangs des yéménites, tunisiens, algériens, marocains, syriens, libanais, irakiens sont plus clairsemés. Al-Azhar a un public encore plus varié¹. Des professeurs égyptiens enseignent également dans de nombreuses écoles et quelques universités des pays voisins.

En outre, les relations culturelles avec l'Europe et l'Amérique commencent à ne plus être à sens unique et l'on voit des professeurs égyptiens donner des cours de langue ou civilisation arabe, soit dans des chaires qui leur sont réservées (Athènes, Nice), soit dans des instituts égyptiens (Madrid, etc...). Des missions de professeurs visiteurs ont également lieu sur une petite échelle. Des échanges d'étudiants s'amorcent avec les Etats-Unis, l'Italie, la France etc... Quelques occidentaux sont venus s'asseoir sur les bancs des universités égyptiennes d'Etat. L'orientalisme qui, jusqu'ici, avait surtout insisté sur l'étude des textes écrits ou la pratique des dialectes va certainement bénéficier d'un contact vivant avec un milieu où tout parle de la littérature classique arabe. Conservant les méthodes critiques modernes que l'on enseigne chez eux, de jeunes arabisants passeront quelques années dans les universités égyptiennes, ouvriront leurs horizons et goûteront mieux la beauté de chefs d'œuvres qui leur deviendront familiers. La renaissance culturelle égyptienne inaugure peut-être une ère nouvelle dans l'histoire des études arabes en occident.

(1) Sur le rôle des Azharistes en Afrique occidentale française, voir la récente étude de Marcel Cardaire, *L'Islam et le terroir africain*, dans *Etudes soudanaises* t. II, Institut français de l'Afrique noire, 1954.

Situation de l'enseignement en Égypte vers 1900

La situation, en gros, était la suivante :

1. Il existait un enseignement gouvernemental primaire-secondaire en arabe avec l'anglais comme langue auxiliaire (*ibtidā'i-ṭhanawī*) dispensé dans des écoles officielles ou privées et destiné à former les futurs fonctionnaires, officiers etc... L'enfant commençait par le cycle primaire puis continuait dans le secondaire; il n'y avait pas doublement des petites classes comme en France où jusqu'à la sixième deux voies parallèles s'offrent aux écoliers. Quelques écoles supérieures permettaient ensuite une spécialisation comme Dār al-'Olūm où se côtoyaient d'anciens azharistes et des étudiants sortis des écoles gouvernementales (cf. *MIDEO* I 1954 p. 160-162), l'école de droit, l'école des langues, quelques écoles normales etc... Il n'y avait pas d'université d'Etat.

2. Il existait également un type d'enseignement traditionnel musulman, purement en arabe, donné par des professeurs choisis surtout parmi les gens de religion. Il commençait dans les écoles coraniques de villages ou de quartiers, se continuant dans quelques mosquées de grandes villes (comme Tanta, le Caire etc...) et se terminant au Caire à la mosquée d'al-Azhar autour de professeurs dispensant les leçons les plus poussées cf. Mohammad 'Abd al-Gawwād, *Fī kottāb al-qariya*, Le Caire 1939 - résumé en français dans *IBLA* t. XII, 1949, p. 329-335; voir également sur la mosquée de Tanta où il était alors étudiant, vers 1900, le même auteur *Ḥayāt al-mojāwir fil-jāmi' al-Aḥmadi*, le Caire, Dār al-fikr al-'arabi, 1947).

3. L'échelon inférieur de ce second type d'enseignement comprenait la grosse masse des écoles populaires, en général privées, bien que certaines aient dépendu du ministère des cultes. Leurs programmes purement arabes étaient, en gros, centrés sur le Coran que l'on apprenait par cœur. Peu à peu ces écoles vont être soumises à un contrôle officiel, ouvertes à un enseignement plus moderne. Bien qu'au début elles aient été conçues pour préparer les enfants à suivre le cycle traditionnel musulman d'al-Azhar, elles vont de plus en plus s'orienter vers un type spécial autonome que l'on appellera l'enseignement élémentaire *awwalī* ne débouchant nulle part. Seules quelques écoles purement coraniques continueront à préparer à al-Azhar. En 1903, on comptait 200.000 élèves qui fréquentaient l'ensemble de ces écoles populaires (cf. *Ta'lim* p. 30).

4. Les écoles étrangères enseignant dans la majorité des cas, à cette époque, en langues européennes.

Une politique d'accroissement du nombre des écoles

Tous les ouvrages que nous avons recensés plus haut accusent l'occupation anglaise d'avoir freiné la politique d'extension scolaire. Ils notent qu'en 1909 le gouvernement accorda aux conseils des provinces (moudiriyyés) une certaine liberté en matière financière. Les conseils eurent alors le droit d'affecter une partie du produit des impôts à la création et à l'entretien d'écoles. Leur effort aboutit très vite à des résultats notables. Entre 1910 et 1920, les conseils des provinces ouvrirent 611 écoles élémentaires nouvelles (près de 57.000 élèves) et 65 écoles primaires (7.750 élèves); cf. *Ta'lim* p. 23.

De son côté, le ministère de l'instruction publique continuait à travailler. En 1900 par exemple, 32 écoles primaires seulement relevaient de lui et totalisaient 5.369 élèves dont 200 fillettes (*id.* p. 45). En 1920, il administrait directement 34 écoles primaires pour garçons (10.749 élèves) et 5 pour filles (843 élèves) sans compter les 61 écoles primaires pour garçons (11.770 élèves) et les 25 pour filles (2.868 élèves) qu'il contrôlait et sans compter non plus les écoles des conseils de provinces dont nous venons de parler (*id.* p. 23).

Les statistiques permettent de suivre la progression continue du nombre d'écoles et d'élèves. Pour ne pas lasser le lecteur, disons seulement qu'en 1952, il y avait 1.146.000 élèves dans les écoles élémentaires et 396.000 dans les écoles primaires (*id.* p. 56).

La prépondérance passe des écoles coraniques aux écoles élémentaires.

On trouve dans le livre sur l'enseignement du premier degré en Egypte (*Ta'lim*) un état détaillé des programmes imposés par le ministère aux écoles élémentaires relevant de sa juridiction. Au début, l'enseignement était centré sur un effort de mémoire pour apprendre le Coran par cœur. Le ministère remplaça peu à peu le plus grand nombre des classes consacrées à cette étude par des leçons moins fréquentes de religion, enseignées de façon plus adaptée à la mentalité des enfants; le reste fut affecté à des cours de langue arabe, de calcul, de lecture. Notons qu'à ce moment l'action du ministère ne s'exerçait que sur une faible proportion de ces écoles populaires; la majorité de celles-ci était encore soutenue par des organismes privés ou même par le seul maître d'école.

En 1895, sur 28 classes hebdomadaires, on en réserva seulement 15 pour le Coran, Les autres furent réparties de la façon suivante: 1 pour le cours de religion, 4 pour l'écriture, 4 pour le calcul, 2 pour la lecture, 2 pour la dictée, Telle fut la première étape (cf. *Ta'lim* p. 66)

L'évolution se fit lentement (*id.* p. 67-88). Finalement vers 1950, pour l'ensemble des 6 ans d'études élémentaires la langue arabe occupait en gros le tiers du temps, le calcul et la géométrie appliquée le sixième. Il était prévu des leçons de choses, de la gymnastique, des travaux manuels et, pour les plus grands, des rudiments d'histoire et de géographie. L'instruction religieuse occupait le douzième du temps. L'Islam étant la religion de 90% des Egyptiens, ces cours comprenaient pour les musulmans la récitation de morceaux choisis du Coran, complétée pour les plus grands par des cours de catéchisme. Les chrétiens en étaient dispensés et un programme religieux spécial était prévu pour eux. Le caractère de plus en plus nationalisé de l'école élémentaire avait conduit à cette solution.

L'unification des branches élémentaires et primaires de l'enseignement

Cette unification fut décidée en 1950; des précisions furent apportées en 1953. Elle est maintenant réalisée. Désormais, sauf dans les écoles purement coraniques et les sections des écoles libres suivant des programmes étrangers, c'est à dire sauf dans des cas n'intéressant qu'une faible proportion d'enfants, tous les petits égyptiens de 6 à 10 ans suivent les mêmes programmes.

Il a été décidé que les deux années inférieures du cycle élémentaire seraient tenues pour des années de jardins d'enfants. Les quatre autres seraient fondues, après transformation, avec les quatre premières années du cycle primaire.

Le cycle primaire (6 années) prend maintenant normalement les enfants, garçons et filles dans leurs écoles respectives, de l'âge de six à celui de douze ans. Une exception est faite pour les élèves qui désirent s'orienter vers le secondaire. Deux ans avant la fin du cycle primaire, ils passent un examen particulier; s'ils réussissent, ils quittent leurs camarades pour entrer dans le cycle préparatoire au secondaire. Un examen pour l'obtention du certificat d'études primaires clôt le cycle scolaire primaire.

Après ce certificat d'études, les enfants auront bientôt à leur disposition un cycle supplémentaire de trois ans de formation technique;

cinq branches y sont prévues (artisanat rural, mécanique, agriculture, commerce, section de travaux féminins). L'Égypte pense à former des ouvriers spécialisés jusqu'ici trop peu nombreux. Une sixième branche de spécialisation apparaît sur les tableaux du ministère de l'instruction publique (*Hawliyya* t. IV 1954, p. 250; *Ta'lim* p. 101). Elle est désignée par le mot Coran. Que signifie ce projet ? Songe-t-on à faire suivre le cycle primaire à tous les petits égyptiens, même à ceux qui se destinent à al-Azhar ? Auparavant ceux-ci prenaient dès leur jeune âge une voie absolument distincte de leurs camarades de l'enseignement gouvernemental. Il est encore trop tôt pour savoir ce qui s'élabore actuellement et surtout ce qui sera appliqué.

Enfin certains enfants qui se destinent à être instituteurs peuvent continuer dans des écoles normales après leur certificat d'études. Ils étudient encore cinq ou sept ans suivant qu'ils apprennent seulement l'arabe ou qu'ils s'initient à une langue étrangère. Ils peuvent ainsi terminer leurs études à 17 ou 19 ans.

Cette unification de la première étape de l'enseignement s'est traduite par une discontinuité dans les chiffres des statistiques, celles-ci n'étant plus établies sur les mêmes bases. Mieux vaut se borner à citer ici les pourcentages d'élèves recevant une instruction entre 6 et 12 ans, par rapport à leurs petits camarades du même âge. Deux tableaux fournissent les renseignements nécessaires (*Ta'lim* p. 57, 147).

En 1900, la proportion était en gros de 10%.

En 1953, elle atteignait 45,8% (chiffre à majorer un peu, si l'on tient compte des élèves des écoles libres soit religieuses, égyptiennes ou étrangères, soit laïques étrangères).

On prévoit pour 1958 : 58 %,
 pour 1963 : 79 %,
 pour 1968 : 100 %.

L'enseignement secondaire

Il se subdivise en deux étapes successives :

- Quatre années dites préparatoires (cycle *i'dādi*) sanctionnées par un certificat d'études préparatoires. Ne sont admis en première année de *i'dādi* que des enfants ayant au moins dix et au plus douze ans (*Bulletin* III, p. 40).
- Trois années de secondaire proprement dit (cycle *thanawī*) sanctionnées par un certificat d'études secondaires (l'équivalent du bachot). Deux sessions annuelles d'examens sont prévues pour chacun des

deux certificats, mais ne pourront se représenter à la seconde session que les candidats satisfaisant à certaines conditions (*Bulletin III*, p. 49-50). Les examens de passage annuels sont sérieux; on ne peut redoubler plus d'une fois la même classe ni le faire lorsque l'on a dépassé un certain âge. Le principe de tous ces examens (passage ou certificats) est le suivant: le candidat doit obtenir une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20. Mais en certaines matières, des notes minima sont fixées (par ex. 10 sur 20 en arabe). Pour le passage d'une classe à l'autre, on tient compte, pour les $\frac{3}{4}$, des notes obtenues à l'examen de passage et pour le reste, du travail de l'année (*id.* III, p. 42, 49).

Les programmes sont les mêmes pour tous les élèves jusqu'à la première année du secondaire incluse. Ceux-ci peuvent alors opter pour l'une des deux sections: littéraire ou scientifique. Des branches plus spéciales d'enseignement secondaire sont également prévues (féminine, technique, agricole, commerciale).

Jusqu'à la réforme de 1953, l'enseignement secondaire avait les mêmes programmes pour tous les élèves sauf durant les deux dernières années. Un examen dit de *thaqāfa* était passé à la fin de la période commune. Trois branches de spécialisation s'offraient alors pour les dernières années: lettres, mathématiques et sciences. L'examen final ou *tawjīh* était en fait un concours d'entrée à l'université.

Cette entrée à l'université dépend en effet des notes obtenues à l'examen final de l'enseignement secondaire et de la branche dans laquelle le candidat s'est présenté. Les meilleurs résultats en sciences, nous a-t-on dit, conduisent en général dans les facultés de médecine (ou il faut parfois avoir obtenu 7,5 sur 10 pour entrer); les moins bons résultats ouvrent encore les portes des facultés d'ingénieurs agronomes.

Les universités d'Etat

Le 12 octobre 1906, un groupe d'intellectuels égyptiens tenait une réunion dans la maison de Saad Zaghloul, le grand héros de l'indépendance égyptienne. L'ouverture d'une université libre fut décidée malgré la pression des Anglais qui occupaient alors l'Egypte. Des fonds furent recueillis par une souscription publique. Le gouvernement se résolut finalement à accorder une subvention et le 31 décembre 1908, l'université libre du Caire ouvrait ses portes (*Bulletin II*, p. 20-21). Le prince Fouad, grand mécène et futur roi, en fut le recteur; elle donna des cours, s'assura la collaboration d'un certain nombre de professeurs étrangers et envoya en mission en Europe des jeunes gens destinés à assurer la

relève ou l'extension du corps professoral. La première guerre mondiale mit en veilleuse l'activité de l'université libre. Il fallut attendre 1925 pour que fut créée la première université d'Etat, faisant corps avec le reste de l'enseignement. Un bon nombre de professeurs étrangers aidèrent au démarrage de ce nouvel établissement.

A l'heure actuelle, il existe quatre universités d'Etat.

1. celle du Caire (anciennement Fouad) fondée en 1925,
2. celle d'Alexandrie (anciennement Farouk) fondée en 1942,
3. celle de 'Ain Shams (anciennement Ibrahim) et qui se trouve pratiquement au Caire, fondée en 1950,
4. celle d'Assiout (Hte Egypte) en préparation mais qui est déjà dotée d'un certain budget et envoie de futurs professeurs en mission d'étude en Europe.

Les trois universités en exercice comprennent une série normale de facultés, lettres, droit, commerce, agriculture, sciences, médecine et pharmacie, vétérinaire, polytechnique (pour architectes et ingénieurs) etc... et un certain nombre d'institut rattachés (par ex. pédagogie pour les futurs professeurs etc...). L'université assure donc un rôle rempli à l'étranger à la fois par les facultés et les écoles d'ingénieurs.

Les professeurs sont maintenant tous égyptiens sauf de rares exceptions; il y a par ex. quelques étrangers dans les sections de langues étrangères, en philosophie, quelques uns en sciences... Chaque année, plusieurs professeurs visiteurs étrangers sont invités. Mais beaucoup des maîtres égyptiens ont pris des diplômes dans des facultés d'Europe ou d'Amérique. Les universités envoient toujours un certain nombre de boursiers dans ces pays¹.

La durée des études est de quatre ans en général (5 ans pour polytechnique - 6 ans et demi pour la médecine). Le succès à un examen de fin d'année est nécessaire pour être admis dans la classe immédiatement supérieure. Le diplôme de fin d'études est une licence. Les meilleurs étudiants sont ensuite sélectionnés d'après les notes obtenues à la licence; eux seuls peuvent préparer ensuite le magistère et enfin le doctorat. Les licences de sciences et de lettres ne sont donc pas conçues suivant le type français des certificats bien qu'un essai ait été tenté à la faculté des lettres de l'université de 'Ain Shams. Notons également que l'on ne peut pas être inscrit à deux facultés à la fois.

(1) Un bottin égyptien paraissant chaque année donne parmi des renseignements très variés (économiques, mondains etc.) et des listes de noms, la liste complète des professeurs des universités; cf. *Egyptian directory* (en français), Max Fischer, 18 Rue Abdel-Khalek Sarwat, Le Caire (éd. 1954, pp. 143-151).

Il y a des jeunes filles à l'université. Elles assistent aux mêmes cours que leurs camarades masculins mais se groupent en général dans une partie des amphithéâtres qui leur est réservée. Seuls, certains milieux religieux musulmans demandent une séparation plus complète, soit que les cours ne soient plus communs, soit même qu'il y ait une université uniquement pour jeunes filles. Actuellement la proportion des jeunes filles la plus forte se trouve aux facultés des lettres (près du tiers des étudiants de lettres par ex. en 1953-1954 à l'université de 'Ain Shams) et la plus faible, presque insignifiante aux facultés polytechniques. Médecine, sciences, commerce, droit ont leur contingent féminin.

La proportion d'étudiants, même égyptiens, titulaires uniquement de baccalauréats étrangers est théoriquement limitée à 50%. A la faculté polytechnique d'Alexandrie, il y en aurait cependant un peu plus (grecs d'Égypte titulaires du baccalauréat grec, étudiants de pays arabes et anciens élèves d'écoles françaises et anglaises).

La langue d'enseignement est l'arabe littéraire avec de très nombreuses explications en dialectal pour le droit et les lettres (sauf certaines matières de droit qui sont professées en français). Le commerce et l'agriculture se donnent en arabe avec un peu d'anglais. Polytechnique, sciences, médecine, pharmacie, vétérinaire, se donnent en anglais avec un peu d'arabe. Certains professeurs scientifiques préfèrent personnellement parler en arabe; mais les examens sont en anglais, lorsque l'anglais est la langue de leur faculté. Cependant il est souvent nécessaire que les professeurs donnent des explications complémentaires en arabe même s'ils enseignent en anglais. L'idée qui préside à ces dispositions est de familiariser les étudiants avec une langue étrangère, principalement l'anglais, qui leur permettra d'utiliser les livres et les travaux rédigés en cette langue.

Les professeurs égyptiens enseignent donc dans la langue exigée par leur matière; quant aux professeurs étrangers, ils peuvent parler anglais, français ou arabe suivant les cas.

Un détail pour terminer ce paragraphe: La notice sur l'université de 'Ain Shams (*Nashra* V, p. 59 sq.) rappelle que ce lieu d'Égypte a été illustré jadis par le centre d'études d'Héliopolis, où se dispensait la science au temps des pharaons.

L'ensemble scolaire et universitaire d'al-Azhar

Al-Azhar est la plus ancienne université d'Égypte puisque sa fondation date de mille ans (969 ap. J.-C.). Actuellement on peut distinguer

dans son activité, le cycle proprement supérieur (avec ses trois facultés, - langue arabe, - droit musulman - théologie) qui se donne uniquement au Caire dans des bâtiments modernes. Ce cycle a douze fois moins d'étudiants que l'ensemble des trois universités d'Etat. Mais le plus grand nombre de ses élèves appartient à deux cycles, dits respectivement du premier et du second degré, que l'on peut suivre soit au Caire, soit dans les principales villes d'Egypte ou même de pays musulmans étrangers (Soudan, Erythrée etc...). Ces cycles sont le pendant du primaire et du secondaire gouvernementaux mais ont des programmes à eux. Des mesures de modernisation ont été appliquées à plusieurs reprises depuis cinquante ans; il semble toutefois qu'elles soient encore insuffisantes car la question de la réforme de l'enseignement à l'Azhar est toujours à l'ordre du jour.

Les élèves égyptiens y entrent âgés de 12 à 16 ans; cette mesure ne s'applique pas aux étudiants étrangers. Tous poursuivent pendant 4 ans le cycle du premier degré, puis, pendant 5 ans, celui du second degré. Le cycle supérieur au Caire dure 4 ans, plus, le cas échéant, 2 ans supplémentaires de spécialisation.

Les statistiques de l'Egypte pour 1952 notent qu'il y a plus de 2.500 élèves étrangers musulmans (soit en gros 14%) inscrits dans l'ensemble scolaire et universitaire d'al-Azhar. Des missions d'azharistes s'emploient en Arabie Séoudite, au Koweït, en Irak, au Soudan, etc... Al-Azhar fournit du personnel enseignant et du matériel à des institutions musulmanes à l'étranger (institut d'Asmara en Erythrée, école de Jouba, centre culturel musulman de Londres, bibliothèque de Pékin, écoles musulmanes des Philippines, établissements de la presse musulmane en Finlande et bibliothèque de Nankin; cf. *Bulletin* I, p. 17-18).

Au Caire, al-Azhar publie une revue mensuelle et a une bibliothèque contenant, outre les livres modernes imprimés, 2.000 manuscrits anciens.

Al-Azhar est un établissement religieux musulman. Certains journalistes l'appellent parfois le Vatican de l'Islam bien que la comparaison ne soit qu'approchée, l'Islam ne comportant pas de sacerdoce mais simplement un corps de Docteurs de la Loi. Les débouchés offerts sont des fonctions d'avocats ou de juges dans les tribunaux religieux, d'imams de mosquées, de prédicateurs ou de professeurs à l'Azhar ou les instituts qui en dépendent. Un grand nombre d'azharistes entrent dans les cadres de l'enseignement gouvernemental par une voie détournée et deviennent professeurs d'arabe,

Ce passage se fait d'une part à la fin du cycle secondaire, un concours d'entrée leur permettant d'être admis à la faculté de Dār al-'Olūm au

même titre que les élèves titulaires du certificat d'études secondaires (cf. *MIDEO* I, 1954, p. 160-162). Le temps des études à Dār al-'Olūm est de quatre ans. D'autre part, certains azharistes ayant terminé leur cycle supérieur s'inscrivent à l'institut de pédagogie où ils retrouvent leurs camarades sortis de Dār al-'Olūm et après ce stage, ils sont pris dans le cadre des professeurs d'arabe dépendant de l'instruction publique.

Depuis un an on deux, une branche féminine encore très réduite a été ouverte à Dār al-'Olūm¹. Il en est de même à al-Azhar.

On notera qu'en Egypte la carrière de professeur d'arabe est recherchée quasi-uniquement par les musulmans. Les chrétiens préfèrent les branches scientifiques ou médicales de l'université. Le fait que la littérature arabe est enseignée par des musulmans même dans les écoles laïques ou chrétiennes, joint au fait que le programme officiel de littérature comprend bon nombre de textes religieux musulmans (figurant parmi les chefs d'œuvre de la langue) est à signaler. Les classes de littérature arabe sont donc à certains jours des leçons de religion musulmane qui complètent l'instruction religieuse et que les chrétiens suivent à cause de leur intérêt littéraire. En Syrie et au Liban par contre, les professeurs chrétiens d'arabe sont nombreux.

Gratuité de l'enseignement primaire et secondaire, les droits universitaires.

L'enseignement primaire a été déclaré gratuit et obligatoire. En fait, pour l'instant, le caractère obligatoire n'entre pas en ligne de compte; un désir général d'instruction fait que les demandes sont bien plus nombreuses que les places disponibles.

L'enseignement préparatoire et l'enseignement secondaire sont également gratuits. Les frais supplémentaires qui pourraient être éventuellement à la charge des élèves ne doivent pas dépasser trois livres égyptiennes et demie par an et par personne; le ministre détermine les cas de dispenses (*Bulletin* III, p. 53).

Dans les universités d'Etat, les étudiants qui ont obtenu d'excellentes notes (par ex. tant % de moyenne) aux examens, ceux dont le père est professeur, ceux de familles nombreuses etc. ont droit à la gratuité ou

(1) Pour qu'étudiantes et étudiants de Dār al-'Olūm ne soient pas mélangés, les cours pour jeunes filles ont eu lieu cette année le matin dans les locaux de l'Institut des hautes études juridiques (qui a remplacé l'école française de droit) à Mounira au Caire; ces locaux n'étaient employés que l'après midi par l'Institut des hautes études juridiques.

à d'importantes réductions. Le minimum demandé consiste en trois livres et demie environ de frais pour l'année. Les droits d'inscription pour les autres atteignent, frais divers compris, entre 13 et 20 livres par an.

A al-Azhar, l'enseignement est non seulement gratuit dans tous les cycles mais l'élève ou l'étudiant reçoit une petite somme mensuelle pour sa nourriture. Autrefois l'on distribuait un certain nombre de pains quotidiens. Aujourd'hui, l'aide matérielle peut atteindre ou dépasser cinq livres égyptiennes par personne et par mois (*Bulletin I*, p. 18). On comprend que la filière de al-Azhar ait été longtemps la seule voie accessible aux familles pauvres qui ne pouvaient assumer les frais de l'éducation de leurs enfants dans les écoles gouvernementales ou à l'université. La nouvelle politique scolaire et universitaire de l'Égypte modifiera peut-être la situation.

Tous (aussi bien dans l'enseignement gouvernemental qu'à al-Azhar) bénéficient du service médical gratuit dans les grandes villes et un peu ailleurs, de cantines à prix réduits dans certains cas ou même de la distribution gratuite du repas de midi dans d'autres cas. Signalons quelques voyages exceptionnels offerts à un nombre limité d'étudiants mais à des conditions de prix tout à fait avantageuses en raison des subventions de l'État.

Discipline et travail

L'école joue dès maintenant son rôle éducatif sur les petits égyptiens dans le domaine de la propreté et de l'hygiène. Le spectacle des rues du Caire le matin à l'heure de la rentrée des classes est très sympathique; la tenue des enfants montre que l'école porte ses fruits. De plus les petites filles sont initiées aux travaux ménagers. Tout cela, bien des familles de milieux populaires n'auraient pas été à même de l'enseigner.

Au point de vue de la discipline, le fait que l'école populaire type ne soit plus purement religieuse, comme l'étaient les écoles coraniques, pose un problème. Jadis le faqîh ou cheikh subalterne qui faisait apprendre le Coran avait une autorité absolue sur ses ouailles et ne tolérait pas le moindre manquement. Le sens religieux des petits était formé par le contact avec le Coran et la mosquée. Dans les écoles gouvernementales, ce genre de discipline n'est plus possible. Un autre doit le remplacer; s'il est déjà trouvé par certains maîtres, d'autres sont encore à la recherche de ce qui serait le mieux.

Lorsque les élèves grandissent, les questions de politique se posent à eux. Les luttes pour l'indépendance, les manifestations ont largement

fait appel aux étudiants et aujourd'hui encore la "Voix des arabes" à la radio s'adresse surtout à la jeunesse arabe. Outre le côté de l'idéal patriotique, la politique offrait aux jeunes gens des carrières d'avenir. On comprend que la tentation ait été grande de travailler surtout pour décrocher le diplôme, instrument de promotion sociale, puis de faire de la politique, ce qui procurait des appuis pour plus tard. Afin de sauvegarder le sérieux du travail nécessaire à la formation des futurs cadres dont le pays a besoin, le gouvernement a pris des mesures sévères pour que l'ordre règne, surtout dans les universités. Dans ces dernières, à partir de 1954, au lieu de l'examen normal en fin d'année, on en a institué deux, un à la fin de chaque semestre pour que, préoccupés de l'obtention du diplôme, les étudiants ne soient pas tentés de s'agiter. Comme malgré tout, ce régime d'examens faisait perdre plusieurs semaines occupées d'ordinaire par les cours, on décida également d'avancer la rentrée de l'année scolaire prochaine pour récupérer ainsi le temps sacrifié.

Enseignement libre

Les écoles libres ne sont pas directement étudiées dans les ouvrages recensés. Elles appartiennent à deux types différents. Les unes ont été ouvertes par des initiatives privées égyptiennes et beaucoup d'entre elles s'adressaient surtout aux élèves les plus jeunes. Il semble que de ce côté l'on s'oriente vers une nationalisation progressive en échange de laquelle des avantages sont offerts aux professeurs qui sont admis dans les cadres de l'instruction publique. Les autres ont été créées par des organismes ayant une longue expérience de l'enseignement dans des pays autres que l'Égypte; elles ont longtemps enseigné en langue non-arabe. Actuellement, elles préparent pour la plupart aux examens égyptiens aussi bien qu'aux examens étrangers. Le nombre de professeurs égyptiens qu'elles emploient va sans cesse croissant. L'importance donnée à une ouverture sur une autre culture (française le plus souvent - anglaise, grecque ou italienne plus rarement) leur imprime cependant un cachet spécial. Récemment un nouveau type de baccalauréat nommé franco-égyptien a été adopté par plusieurs établissements de langue franco-arabe. Ce baccalauréat est reconnu par les gouvernements égyptien et français.

Les chiffres suivants, donnés d'après un rapport privé, fourniront un ordre de grandeur. Les écoles libres toucheraient dans les 200.000 élèves (jardins d'enfants compris); ce qui est relativement faible à côté des

deux millions d'élèves de l'enseignement gouvernemental (primaire et secondaire). Les proportions relatives sont en gros les suivantes :

- écoles religieuses catholiques 30%
- écoles orthodoxes et protestantes 25%
- écoles israélites 2 %
- écoles laïques 15% dont 9.343 élèves pour la mission laïque française.
- écoles libres musulmanes 25%.

Ces chiffres sont susceptibles de rectification: nous n'avons pas eu sous les yeux de statistiques officielles complètes. Etant donné la soif d'instruction que l'on constate partout, les écoles libres doivent refuser des élèves aussi bien que les écoles gouvernementales. Malgré l'essor de ces dernières, le nombre des élèves de l'enseignements libre croît chaque année en valeur absolue.

L'existence d'écoles libres payantes et la faveur dont elles jouissent auprès de certaines familles égyptiennes moyennes ou aisées ont conduit le gouvernement à ouvrir en 1955 quelques écoles gouvernementales payantes à Alexandrie, Meadi etc... Une controverse de presse a été déclenchée par cette création.

Nombre d'étudiants dans les universités

(année scolaire 1952-1953)

al-Azhar*

| Nom de la faculté | Etudiants du cycle supérieur | Etudiants en années de spécialisation | total |
|-------------------|------------------------------|---------------------------------------|-------|
| Droit musulman | 1.518 | 85 | 1.603 |
| Langue arabe | 1.037 | 618 | 1.655 |
| Théologie | 672 | 35 | 707 |
| Total | 3.227 | 738 | 3.965 |

Nota-Bene. Il ne s'agit ici que du cycle supérieur correspondant à l'échelon universitaire. Les cycles inférieurs, correspondant au primaire et au secondaire de l'enseignement gouvernemental, comprennent un peu plus de 25.000 élèves ainsi répartis :

| | | |
|------------------|---|--------|
| premier degré | : | 12.398 |
| second degré | : | 6.559 |
| branches annexes | : | 3.703 |
| instituts libres | : | 2.458 |
| total | : | 25.118 |

Universités d'Etat en Egypte

Nombre d'étudiants pour l'année scolaire 1952-1953¹

| Facultés ou Instituts | Université du Caire | Université d'Alexandrie | Université de 'Ain Shams | total |
|-------------------------------------|------------------------|----------------------------|-----------------------------|---------------|
| Fac. des lettres | 2.592 | 1.594 | 1.029 | 5.215 |
| Fac. de commerce | 5.049 | 1.673 | 3.677 | 10.399 |
| Fac. de droit | 4.879 | 1.951 | 4.701 | 11.531 |
| Fac. polytechnique | 2.328 | 1.142 | 1.751 | 5.221 |
| Fac. des sciences | 951 | 637 | 534 | 2.122 |
| Fac. de médecine | 4.042 | 1.513 | 1.602 | 7.157 |
| Fac. vétérinaire | 468 | — | — | 468 |
| Fac. d'agriculture | 1.755 | 354 | 261 | 2.370 |
| Dār al-'olūm | 981 | — | — | 981 |
| Inst. de pédagogie (jeunes gens) | — | — | 347 | 347 |
| id., jeunes filles | — | — | 556 | 556 |
| Inst. de chimie | — | 97 | — | 97 |
| Inst. de sciences sociales | — | (31) | — | (31) |
| Inst. d'études fiscales | — | (283) | — | (283) |
| Inst. de notariat | 61 | — | — | 61 |
| Inst. d'études soudanaises | 73 | — | — | 73 |
| Inst. de sciences politiques | 365 | — | — | 365 |
| Inst. de météorologie | 11 | — | — | 11 |
| Total | 23.555 | 8.961 | 14.459 | 46.975 |

N.B. — Pour l'année 1954-55, la presse parlait de 50.000 étudiants et l'on en prévoit 58.000 pour l'année 1955-56. D'après des déclarations du ministre de l'Education en septembre 1955, le caractère de concours d'entrée à l'université qu'a le baccalauréat secondaire serait renforcé : le nombre d'entrées dans chaque faculté serait fixé suivant les besoins du pays.

(1) Cf. Sāti^c al-Ḥḥṣrī, *Ḥawliyya* IV, 1954, p. 301. Cf. également pour 'Ain Shams 1953-54, *Nashra* V, p. 113-114.

*
* *

Conclusion

L'essor des écoles et de l'université représente donc un des aspects les plus frappants de la renaissance égyptienne actuelle. Si l'on songe qu'il y a soixante ans, tout était à créer ou presque, on comprend la fierté des Egyptiens devant les résultats obtenus. Quantitativement, la bataille est virtuellement gagnée. Dès maintenant, la marche ordinaire des administrations, des services publics, des écoles, des universités, des laboratoires, des usines, est assurée par les Egyptiens eux-mêmes. Les étrangers n'y sont plus qu'une infime minorité, en voie de ne plus occuper que de très rares postes de spécialistes indispensables.

Une dernière question se pose, plus délicate: outre cet apport capital à la renaissance du pays, les universités égyptiennes fournissent-elles leur quote-part au progrès culturel international, envisagé à l'échelon mondial, spécialement sous l'aspect de la recherche scientifique ? La réponse doit être nuancée; elle diffère suivant qu'il s'agit des lettres ou des sciences.

Dans le domaine des sciences, la question des ressources économiques du pays entre en ligne de compte. Actuellement, les expériences un peu poussées exigent un outillage et des sommes considérables. Pour être juste, il y a lieu de comparer l'Egypte, non pas à des pays au revenu national élevé, fortement industrialisés, mais à des états possédant les mêmes ressources économiques ou démographiques, soit en Europe, soit en Amérique latine. Par ailleurs, la recherche scientifique exige des traditions qui sont en train de se créer et l'on comprendra qu'elle ne soit pas encore bien développée. Mais dès maintenant, il existe quelques travaux d'intérêt international, présentant le résultat d'observations systématiques; ils concernent des produits ou des phénomènes dont l'étude est plus facile en Egypte qu'ailleurs (par ex. observations sur la bilharziose et certaines maladies tropicales en médecine; sur les effets de la khelline, produit tiré d'une plante locale et utilisé pour soigner certaines maladies de cœur etc...)

En gros, la nécessité de produire des cadres fait préférer pour l'instant les méthodes de formation rapide qui, si elles ne développent pas spécialement la curiosité, ont l'avantage de donner des résultats immédiats. Il semble que dans les facultés polytechniques, on insiste davantage sur les formules pratiques à apprendre que sur les connais-

sances qui permettraient de les retrouver. L'effort d'industrialisation du pays en est encore à ses débuts et l'amour des machines ne pousse pas encore les jeunes à se passionner pour leur étude et leur fonctionnement. La première génération d'ingénieurs doit découvrir elle-même ce que leurs enfants apprendront dans les conversations familiales ou en visitant les usines. Par ailleurs, le diplôme étant pour beaucoup le signe et l'instrument d'une promotion sociale, il arrive que certains, en agriculture par exemple, recherchent avant tout le papier qui leur permettra de trouver un poste de fonctionnaire, même en dehors de leur spécialité. Mais tout ceci s'arrangera avec le temps dans la mesure où la compétence sera le véritable facteur d'avancement. Dès maintenant la crainte de se voir surclassé dès la sortie des études par des concurrents étrangers, crainte qui paralysait bien des jeunes, n'existe plus. Car les lois veillent à réserver aux Egyptiens les postes où ils gagneront leur vie. L'ouverture des grands travaux d'équipement national, en offrant des débouchés, stimulera les études. Le niveau de celles-ci est donc intimement lié aux questions économiques.

Les diverses facultés de sciences, en tout cas, ont eu la sagesse de comprendre la nécessité d'une ouverture sur la culture scientifique internationale. Au premier abord, l'examen des longues listes de noms de professeurs peut donner le change. Quelques rares noms étrangers apparaissent ici et là parmi les centaines de noms égyptiens. Mais que l'on n'oublie pas la question de la langue. On enseigne en anglais dans les facultés scientifiques; on aurait pu tout faire en arabe après avoir complété le vocabulaire par un certain nombre de néologismes. Et certains professeurs, comme 'Ali Mostafa Mocharrafa qui eut au Caire une grande compétence dans le domaine des mathématiques, donnaient leurs cours en arabe. A l'université de Damas, tout est enseigné en arabe et là bas comme en Egypte les professeurs de sciences ne parlent qu'arabe à leurs élèves du secondaire, du préparatoire et du primaire. La raison véritable du maintien de l'anglais se trouve dans le désir de garder pour les esprits une possibilité d'ouverture sur la culture scientifique internationale. Alors que le nationalisme se hâtait ailleurs de rompre avec les manières d'agir instaurées au temps de l'occupation, il a eu la sagesse ici de ne pas tout abolir. L'anglais est employé pour les examens dans les facultés scientifiques et pour la plupart des cours afin que les étudiants s'habituent à cette langue. Ils pourront plus facilement utiliser les travaux publiés en Anglettre ou aux Etats-Unis, suivre même des stages dans ces pays: ils ne seront pas coupés du progrès continuel des sciences. La formation des futures professeurs, nécessaire pour maintenir

le niveau des études en bénéficiera. La valeur du corps professoral est un facteur important pour l'avenir du pays; la politique du vase clos a toujours été néfaste, en tout temps et en tout lieu, à la vie de l'esprit¹. Evidemment, cela crée une difficulté supplémentaire car la majorité des étudiants arrivent à l'université sans une maîtrise suffisante de l'anglais. Aux facultés polytechniques, la première année se passe en partie à se familiariser avec cette langue et d'ailleurs, tout au long du cycle normal, les professeurs sentent le besoin de donner des explications complémentaires en arabe dialectal pour être mieux compris. Notons également que le désir de connaître suffisamment une langue étrangère se rencontre chez un bon nombre d'étudiants. A mesure qu'ils prennent de l'âge, ceux-ci s'aperçoivent de l'utilité d'une telle connaissance.

Dans le domaine des lettres et de l'histoire, où l'arabe est langue d'enseignement, la situation est différente. Il a fallu tout d'abord créer pour les étudiants et les élèves tout un ensemble de livres d'initiation et de manuels en arabe, penser à des traductions d'ouvrages étrangers. Ce travail a occupé beaucoup de professeurs et d'écrivains, et il n'est pas terminé. Par ailleurs, ces professeurs et ces écrivains ont besoin de gagner leur vie et la vente de tels ouvrages, assurés d'un grand débouché, leur offre un surcroît de ressources fort utile. La recherche plus fouillée ne les nourrirait pas et la collectivité ne pourrait encore pourvoir à leur entretien. L'on retombe dans la question des ressources économiques. Signalons cependant les nombreuses publications de textes arabes anciens, les "souvenirs" de témoins de faits contemporains: l'intérêt des uns et des autres dépasse les frontières de l'Egypte et des pays arabes. Elles servent aux spécialistes du monde entier. Quelques professeurs sont subventionnés pour des éditions de textes. Signalons encore certaines études sur la littérature arabe qui, par le sens de la langue, l'analyse et la pénétration des auteurs, font penser aux grandes causeries classiques du XIXe siècle français sur la littérature française; le Dr Taha Hussein, le Dr Ahmad Amin en ont publié toute une série. Il y a d'autres cas analogues. Dans celui du Dr Ahmad Amin, l'on notera que ce maître s'est formé uniquement en Egypte et n'a pas suivi de cours d'universités occidentales. De tels ouvrages ont un intérêt de culture humaine. D'ailleurs, il est rare que l'on ne trouve pas dans des travaux plus courants

(1) La question de l'emploi de l'arabe ou du maintien de l'anglais a été discutée au congrès arabe des sciences d'Alexandrie (sept. 1953). Les deux tendances avaient leurs partisans convaincus (cf. *MIDEO* I, 1954, p. 177).

telle ou telle remarque éclairante, tel détail qui échapperait facilement à quiconque n'a pas, dès l'enfance, baigné dans la culture arabe.

Mais là n'est pas la difficulté principale. Celle-ci réside dans le temps nécessaire pour qu'une masse réagisse lorsque ses élites veulent lui donner une orientation nouvelle. Il ne faut pas oublier que, durant des siècles, dans le monde entier, la mémoire a été le grand ressort dont jouaient les éducateurs. Avec la découverte de l'imprimerie, la nécessité d'emmagasiner des textes appris par cœur n'a plus été la même. Il a cependant fallu attendre longtemps en Europe avant que les méthodes pédagogiques tiennent compte des possibilités nouvelles nées de l'imprimerie (aujourd'hui l'on commence même à employer, le cinéma scolaire, les enregistrements, les visites d'établissements, les excursions et les voyages...). Or l'imprimerie n'a commencé à fonctionner en Égypte que bien plus tard; elle est en plein essor et sa présence n'a pas encore produit tous ses effets. Dans les milieux pauvres, les étudiants ne trouvent ni bibliothèque familiale ni tradition intellectuelle, sauf pour les études religieuses. Les livres pour enfants, qui éveillent la curiosité à l'âge où l'esprit est encore malléable, datent de ces dernières années seulement et leur nombre ne se compare pas à celui qui existe dans d'autres pays. Le décalage entre l'arabe parlé quotidiennement et le littéraire est une difficulté de plus pour les enfants. On essaie bien de les familiariser avec un littéraire correct mais simple, utilisant les mots les plus proches du dialectal. Mais l'enfant (et combien d'adultes) pense en dialectal et toute lecture exige un effort supplémentaire. A l'université, les bibliothèques mettent à la disposition des étudiants une grande quantité de textes arabes; mais ces étudiants doivent recourir, surtout pour l'histoire et la philosophie, à un complément d'ouvrages étrangers. Certains professeurs nous ont dit combien ce recours était encore insuffisant pour de multiples raisons, difficulté des langues étrangères, prix élevé du moindre livre etc... La culture générale en souffre. Aux examens, bien des questions font appel à la mémoire, exigent des automatismes de rédaction rapide et s'écartent rarement de la partie du programme qui a été traitée effectivement durant les cours. Aussi beaucoup d'étudiants ont-ils tendance à se rabattre toujours sur leur mémoire très développée et à traiter les livres comme des textes à apprendre plutôt que comme des instruments aidant à penser. Pour contrebalancer le poids des habitudes, certains maîtres réagissent; ils appellent à la réflexion personnelle, à la lutte contre le *taqlid* ou soumission servile à l'argument d'autorité. Cet appel commence à être entendu. La clairvoyance et la ténacité des ceux qui le lancent méritent toute notre admiration.

C'est surtout dans le domaine de la méthode critique et historique que l'effort demandera plus de temps. Au fond, cette méthode a été renouvelée au XIXe siècle avec les découvertes de l'archéologie, le progrès des connaissances linguistiques, l'inventaire méthodique des bibliothèques de manuscrits, les échanges internationaux, tous les travaux de diffusion des textes et des études, sans parler des voyages, des contacts personnels, de la photographie, etc... Comme toute machine compliquée, cet appareil exige une certaine habitude pour être utilisé. Il fait encore figure d'étranger pour certains; mais tout évolue si vite que la situation peut changer d'ici quelques années. L'intérêt de cette critique moderne sera d'autant plus vite compris que son aspect constructif et enrichissant sera mieux mis en valeur, par l'exemple de travaux émanant de plumes égyptiennes.

Evidemment, dans le domaine des lettres et de l'histoire, la question des méthodes nouvelles, des contacts avec d'autres formes de culture est chose plus délicate que dans le cas des sciences et des techniques. Les contacts sont recherchés dans la mesure où l'on croit que la confrontation de ses propres valeurs avec celles des autres peut être un enrichissement. L'intérêt des méthodes nouvelles n'apparaît vraiment que le jour où l'on réalise leur utilité. Sinon à quoi bon sortir de son cercle traditionnel ? A quoi bon changer ? L'idée n'en vient même pas à l'esprit.

Lorsqu'il s'agit des sciences et des techniques, le besoin d'une ouverture sur les connaissances des autres est plus facilement sensible. Pour donner du pain aux bouches qui se multiplient sans cesse avec l'essor démographique, il faut conquérir de nouvelles terres cultivables, industrialiser. Pour faire marcher des usines, renouveler l'agriculture il faut être à la page. Les leçons de l'expérience ne se font pas attendre longtemps en ces domaines et, après quelques tâtonnements, on trouve la voie à suivre. La nécessité des techniques, dût-on les apprendre à l'école des autres, est un fait admis dans l'ensemble des milieux cultivés de l'Egypte. Les réformateurs musulmans eux-mêmes en ont parlé et en parlent toujours; ils la rattachent au verset du Coran VIII 62/60, sur le devoir d'être fort et de s'armer. Seule, la science moderne permet la force industrielle et militaire.

Lorsqu'il s'agit des valeurs intellectuelles et spirituelles des autres civilisations, le besoin d'ouverture est beaucoup moins vivement senti. La crainte de voir des influences délétères, politiques ou autres, s'exercer à l'occasion des contacts rend facilement méfiant. Tant que l'on se sent parfaitement à l'aise à l'intérieur de ses propres valeurs, ou

même tant que l'on estime les réformes de détail suffisantes pour à faire face aux nouveaux problèmes, on peut vivre longtemps sur son acquis sans croire à un enrichissement possible venant de l'extérieur. Si l'on fait abstraction de la grande masse qui songe avant tout à son pain quotidien ici comme partout, on constate en Egypte chez ceux qui s'intéressent à ces problèmes une double tendance. Les uns prônent des contacts culturels dans l'intérêt même de la culture arabe, de son enrichissement, de son rayonnement. Les autres insistent surtout sur la fidélité à un patrimoine de valeurs religieuses et humaines, jugé le meilleur au monde, se suffisant à lui-même et auquel ces contacts n'apporteraient rien. Le visage de l'université de demain dépendra de l'équilibre entre ces deux tendances.

Quoi qu'il en soit, les responsables veillent au développement intellectuel du pays. Des projets, d'apparence purement sociale, auront également leurs répercussions sur ce développement: par exemple, l'amélioration des conditions de vie dans les petites villes et à la campagne pourra aider à détourner le flot des diplômés qui se dirige actuellement sur le Caire et Alexandrie. De grands travaux sont en cours pour généraliser la distribution de l'eau potable. Les transformations actuelles sont, de temps à autre, matière à discussion dans la presse. Le projet de transférer à Dār al-'Olūm la faculté de langue arabe de l'université du Caire a fait couler cet été (1955) pas mal d'encre. La position de professeurs de l'université montre comment ils conçoivent la mission actuelle des divers établissements d'enseignement supérieur spécialisés dans l'étude de la langue et de la littérature arabes. Pour certains, Dār al-'Olūm est le meilleur endroit pour préparer des professeurs d'arabe; mais les facultés de lettres des universités, étant plus ouvertes sur les mouvements mondiaux de pensée, sont mieux à même de travailler à un rajeunissement de la littérature arabe. Al-Azhar, de son côté, reste le lieu privilégié pour s'initier à l'arabe le plus pur, tel qu'il a été parlé et écrit du temps de sa gloire passée.

Mais ce sont là des détails et il importe surtout de considérer les ensembles.

Le Caire, Août 1955

J. Jomier O. P.

N.B. Au moment où nous corrigeons ces épreuves, le ministre de l'Education a déclaré son intention de remanier le système de classes préparatoires au secondaire (cf. journal *al-Akhhār*, 21 sept. 1955). Tous

les enfants suivraient les six années du primaire et non plus seulement les quatre premières années. L'entrée dans le préparatoire au secondaire se ferait par voie de concours et non d'examen. On aurait les étapes suivantes:

1. six années de primaire - 2. trois années de préparatoire (au lieu de quatre) - 3. trois années de secondaire.

La presse signale également qu'il y aura deux millions et demi d'élèves et d'étudiants dans les écoles et les universités l'hiver prochain. On espère que dans dix ans, tous pourront bénéficier de l'enseignement. Le budget du ministère de l'éducation est porté à 40 millions de livres égyptiennes : il était de 20 millions seulement il y a quatre ou cinq ans.

NOTE ADDITIONNELLE

L'article précédent était déjà imprimé lorsque nous avons eu connaissance de la dernière édition de l'annuaire publié tout récemment par l'université du Caire. Sa présentation et son analyse compléteront les pages qu'on vient de lire.

Taqwīm Jāmi'at al-Qāhira (1954-1955), Le Caire, imprimerie de l'Université, 1955, grand in 8^o, 240 pp.

L'annuaire en question offre un intérêt qui dépasse de beaucoup la simple année scolaire 1954-1955. Il contient toute une série de renseignements sur l'histoire de l'université du Caire, avec dates et statistiques. Il parle des écoles qui ont précédé l'université et y ont été ensuite intégrées; il traite de l'organisation actuelle, faculté par faculté. On y trouvera de nombreux détails; ceux-ci complètent la vue forcément sommaire donnée par les ouvrages généraux que nous avons recensés plus haut. Voici en gros la table des sujets abordés:

L'histoire de l'université du Caire notamment p. 6 la liste des recteurs de l'Université libre égyptienne de 1908 à 1925, et p. 14 celle des recteurs de l'université du Caire depuis 1925. - Date de création des diverses facultés. - Le programme des constructions actuelles, y compris l'Institut des sciences de la mer à Lattaqa près de Suez, p. 12. - Les principaux rouages de l'organisation, conseil de l'université, conseils des facultés, ce que gagnent annuellement les professeurs suivant leurs catégories. - Système d'enseignement et d'examens, les mentions. - Les conditions d'admission des nouveaux étudiants suivant les facultés, p. 42 sq. - Les droits universitaires, cas de réductions ou de dispenses. Les sanctions disciplinaires.

Une seconde partie présente les diverses facultés une à une, leurs diverses sections, les matières enseignées, le nombre d'étudiants aux diverses époques. On notera tout spécialement la présentation des diverses écoles qui ont précédé la fondation des facultés. Par exemple, pour le droit: En 1868, fut fondée l'Ecole d'administration et des langues avec pour directeur Vidal Pacha qui avait été proposé par Napoléon III (cf. p. 67). Les deux sections de l'école furent séparées en décembre 1882. En 1886, l'Ecole d'administration fut nommée Ecole de droit; de 1892 à 1898, il y eut une section de cours du soir etc ... Pour le commerce (cf. p. 71), il y eut une école de commerce en 1911. Pour la médecine, ce fut le Dr Clot Bey qui ouvrit en 1827 la première école de médecine (cf. p. 82). Les besoins de l'armée firent également ouvrir à la citadelle du Caire en 1820 une école d'ingénieurs (p. 90). La première école vétérinaire date de 1828; elle fut établie à Rosette (cf. p. 98). En 1829, il y eut une école d'agriculture (p. 95). Notons que la plupart de ces écoles étaient destinées à la formation de fonctionnaires ou d'officiers spécialistes. La question des langues d'enseignement à l'heure actuelle est traitée dans tous ses détails d'après les facultés, les matières et les années (p. 108 sq). Nous en avons parlé plus haut en gros. Le détail des matières professées en français à la faculté de droit est fourni par un tableau, p. 108-109.

A partir de la p. 111 une série de renseignements concerne les bibliothèques et les différents fonds qu'elles ont reçus, l'imprimerie de l'Université créée en 1945 (p. 122), les collections de microfilms, les fouilles (p. 124), les musées (p. 132), les équivalences de diplômes (p. 135), les missions (p. 143).

Les indications qui concernent le nombre des étudiantes éclairent l'importance du mouvement féministe en Egypte. On signale dès 1908 quelques rares étudiantes à l'université libre égyptienne et seulement en certaines matières (p. 146). A l'Université du Caire, il y avait 17 étudiantes en 1929-30; en 1954-55, il y en avait 2.727 sur un total de 22.929 (étudiants et étudiantes) soit près de 12%.

Le tableau suivant donnera la répartition suivant les Facultés de l'Université du Caire pour 1954-1955; il est recopié de la page 152:

| | | | | |
|-----------------|-------|------------|-----------------|-------|
| — Lettres | 1.137 | étudiantes | sur un total de | 3.802 |
| — Sciences | 148 | „ | „ | 771 |
| — Médecine | 487 | „ | „ | 3.816 |
| — Droit | 362 | „ | „ | 4.781 |
| — Polytechnique | 13 | „ | „ | 2.417 |

| | | | | |
|----------------|-----|------------|-----------------|-------|
| — Agriculture | 208 | étudiantes | sur un total de | 1.971 |
| — Commerce | 314 | „ | „ | 3.802 |
| — Vétérinaire | 22 | „ | „ | 484 |
| — Dār al-'Olūm | 46 | „ | „ | 1.085 |

Depuis la fondation de l'Université jusqu'en 1954 compris, 1.884 étudiantes avaient pris un diplôme universitaire.

L'annuaire s'étend ensuite longuement sur les prix de fondation accordés à certains lauréats et sur les conditions exigées pour leur obtention (p. 154-184). Il parle ensuite de différentes institutions sociales: service médical (p. 185), caisse d'entr'aide, association, sports, excursions et voyages, mission au pèlerinage de la Mecque, restaurants et cité universitaires.

La liste des revues publiées par chacune des facultés est impressionnante (p. 209). Quelques pages donnent les noms des docteurs honoris causa (p. 212 sq.). Les plus nombreux sont ceux de médecine. Aux lettres, il y en a 12 parmi lesquels les Français noteront les noms de Edouard Herriot, Lacau, Lalande, Jean Sarrailh et Louis Massignon.

A partir de la page 218, nous sommes dans les statistiques par année et faculté depuis 1925. Le détail des nationalités des étudiants pour 1954-1955 donne 21.547 Egyptiens, 452 Soudanais, 582 Palestiniens, 164 Séoudiens, 147 Syriens, 114 Jordaniens, 86 Libanais, 84 Libyens etc... et pour l'Afrique du Nord, 33 Algériens, 15 Marocains (les uns et les autres surtout à Dār al-'Olūm) et 12 Tunisiens. Une page est consacrée à la répartition suivant les religions¹. Elle montre la proportion des chrétiens parmi les étudiants (4.906 sur un total de 22.929) soit les deux cinquièmes en médecine (1.571 sur 3.806), entre le quart et le cinquième ailleurs, le dixième au droit. Dār al-'Olūm est purement musulman.

Le tout se termine par la liste des doyens, des professeurs titulaires, des membres des conseils pour l'année 1954-1955.

(J. J.)

(1) Il s'agit de la religion familiale car des enquêtes ont montré que 32% des étudiants se disaient athées, 10% croyants convaincus et les reste entre les deux* (cf. journal *al-Gamhouriyya*, 30 septembre 1955).